

## Communiqué de Presse

### Résultats 2018

**. BAISSÉ DU CHIFFRE D’AFFAIRES COMME PRÉCÉDEMMENT  
ANNONCE DU FAIT DU RECENTRAGE DES ACTIVITÉS**

**. PROGRESSION DU TAUX DE MARGE**

**. PERSPECTIVES 2019 : ACCELERATION DU DEVELOPPEMENT  
DANS LA MOBILITE ELECTRIQUE**

En K€	2018	2017
Chiffre d’affaires	11 242	16 824
Marge brute <sup>(1)</sup>	1 856	1 881
Résultat d’exploitation	0	297
Résultat exceptionnel	(187)	26
Résultat financier	135	75
<b>Résultat net</b>	<b>(52)</b>	398

(1) Marge brute = chiffre d’affaires diminué des charges suivantes : achats consommés, variation de stocks, droits de douane, transport sur achat

Le Conseil d’administration s’est réuni le 16 avril 2019 pour arrêter les comptes sociaux de l’exercice 2018. Les procédures d’audit sur les comptes ont été effectuées et le rapport d’audit relatif à la certification des comptes est en cours d’émission.

### Réduction du chiffre d’affaires de 33% par rapport à 2017

Comme précédemment annoncé dans le communiqué du 31 janvier 2019, la baisse du chiffre d’affaires provient principalement de la réduction significative des ventes de smartphones qui a été effective à compter du 2<sup>ème</sup> semestre 2018, de l’impact négatif sur les ventes du rappel d’hoverboards intervenu début 2018, ainsi que d’une baisse des ventes de la catégorie stockage, dans un contexte de baisse de prix de la mémoire flash en 2018.

Les ventes de la catégorie mobilité électrique ont représenté 25% du chiffre d’affaires de Cibox en 2018. Les ventes de trottinettes électriques ont triplé en volume par rapport à l’exercice précédent, confirmant l’orientation stratégique de la société vers les produits de véritable mobilité électrique.

## Des résultats 2018 cohérents avec le virage stratégique de Cibox

- ➔ Malgré la baisse du chiffre d'affaires, la marge brute s'élève à 1 856 K€ et représente 16,5% du chiffre d'affaires en 2018 (11,2% en 2017), cette évolution reflète les premiers résultats du changement d'orientation de Cibox initié en 2018.
- ➔ Le résultat d'exploitation 2018 est nul contre un résultat positif de 297 K€ au titre de l'année précédente. Compte-tenu de la stabilité de la marge brute, la baisse du résultat d'exploitation provient des investissements initiés depuis fin 2017, tant au niveau des équipes que des développements de produits. Avec un effectif renforcé, Cibox a pu se mobiliser en 2018 sur la préparation d'innovations produits et services qui seront déployées à compter de 2019.
- ➔ Le résultat financier s'élève à 135 K€ contre 75 K€ en 2017, le résultat 2018 provenant essentiellement d'une plus-value de 467 K€ relative à la cession de titres d'autocontrôle que vient diminuer une dotation à une provision pour dépréciation des titres détenus sur la société DMS pour 321 K€.
- ➔ Le résultat exceptionnel est une perte de 187 K€ et inclut principalement une amende de 200 K€ relative à la sanction prononcée par l'Autorité des Marchés Financiers en date du 5 juillet 2018, concernant des faits anciens survenus en 2014 et 2015<sup>1</sup>.
- ➔ Compte-tenu des éléments précédents, le résultat net est une perte de 52 K€ contre un bénéfice de 398 K€ en 2017.

## Trésorerie et structure financière

Au 31 décembre 2018, les capitaux propres s'élèvent à 3 673 K€ contre 3 726 K€ au 31 décembre 2017, l'évolution correspondant au résultat 2018.

Au 31 décembre 2018, le poste du bilan « Disponibilités et valeurs mobilières de placement » qui s'élève à 2 283 K€, se décompose comme suit :

- Disponibilités : 1 432 K€ ;
- Valeurs mobilières de placement : titres de la société DMS pour 275 K€, soit une valeur brute de 1 032 K€ que vient diminuer une provision de 757 milliers d'euros ;
- Titres auto-détenus : 576 K€.

D'autre part, la société continue à bénéficier d'un déficit fiscal reportable qui s'élève à 35 millions d'euros au 31 décembre 2018 et qui provient de pertes antérieures à l'exercice. Ce déficit permettra de réduire la charge d'impôt sur les sociétés des exercices à venir.

---

<sup>1</sup> Communiqués de presse du 5 juin 2018 et du 11 juillet 2018

## Perspectives

L'orientation stratégique pour l'année 2019, qui a été présentée de façon détaillée dans un communiqué du 9 janvier 2019, se poursuit.

L'activité de mobilité constitue le premier axe de développement de Cibox. Le marché de la micro-mobilité est en pleine expansion, avec un marché en croissance de 41% en 2018. Sur ce marché, les ventes de trottinettes électriques ont progressé de 129% en volume (76% en valeur), illustrant la mutation de ce marché d'une activité de loisir vers la mobilité urbaine<sup>1</sup>.

Les priorités stratégiques de Cibox sont donc pleinement en phase avec l'évolution du marché. En 2019, Cibox poursuivra ses investissements en R&D et développement – lancement de nouveautés produit - sur la gamme yeep.me et le service me<sup>2</sup>. L'accent sera porté sur la durabilité des trottinettes, et notamment sur la filière de recyclage et le renforcement des services après-vente. En ce qui concerne sa stratégie de distribution, Cibox priorisera pour la gamme yeep.me les chaînes et réseaux de revendeurs spécialistes ainsi que les indépendants afin de développer un maillage du territoire, tant sur les produits que les services, en phase avec les attentes des clients.

Dans ce contexte, Cibox a livré ses premiers produits sous la marque yeep.me au cours du premier trimestre 2019. Le lancement officiel de la marque est programmé avant l'été.

Le développement des produits (hardware et software) de la nouvelle offre me<sup>2</sup>, *Mobility for Enterprises*, se poursuit, avec un objectif de lancement commercial au second semestre 2019.

Enfin, après avoir fortement décéléré son activité de distribution de smartphones en 2018 du fait de marges insuffisantes, Cibox a pris la décision de totalement arrêter la commercialisation de ces produits pour le moment.

Au moment où s'accélère l'adoption de nouvelles solutions de mobilité apportant des solutions aux enjeux des déplacements urbains (mobilité électrique, essor du free-floating), les discussions, projets et annonces gouvernementales en matière de mobilité douce se multiplient afin de définir les usages des nouveaux véhicules électriques individuels (NVEI). Dans ce contexte de transition de la mobilité urbaine, CIBOX entend se positionner parmi les acteurs importants de la micro-mobilité avec une approche duale d'offre de services pour les entreprises et de vente de produits, accessoires et services autour de sa nouvelle marque yeep.me pour les consommateurs.

---

Cotation : Euronext Paris, Compartiment C  
Code ISIN : FR 0000054322 - CIB

Relation Investisseurs

[investisseurs@ciboxcorp.com](mailto:investisseurs@ciboxcorp.com)

---

<sup>1</sup> Baromètre marché de la mobilité 2018 – FP2M / Smart Mobility Lab en date du 7 avril 2019